

## **Cercle d'Etudes Historiques – Société jurassienne d'Emulation**

*Le Cercle d'Etudes Historiques – CEH – publie deux à trois fois par année une Lettre d'information (LICEH) visant à rendre compte de l'actualité de la recherche historique concernant le Jura.*

### **Indications rédactionnelles pour les auteur.e.s**

**Contenu:** La LICEH vise à une meilleure connaissance de l'histoire jurassienne et cherche à stimuler la recherche historique, dans toutes les périodes historiques. Pour se faire, elle publie des articles inédits et originaux, qui peuvent être des études, des comptes-rendus ou des notes. Il peut notamment s'agir de synthèses de travaux achevés ou en cours, comme des mémoires de licence ou thèses de doctorat. Les travaux portent sur la région jurassienne dans une acceptation large, c'est-à-dire le Jura suisse aux six districts, ainsi que le Laufonnais et le Birseck. Néanmoins, des travaux concernant d'autres régions, notamment le Jura français, sont admis dans une perspective d'émulation de la recherche locale.

**Public:** la LICEH s'adresse à un public généraliste et régional, mais aussi universitaire. L'auteur.e en tiendra compte et s'efforcera de rendre accessible au plus grand nombre son travail.

**Présentation:** les articles sont écrits et publiés en français. Toutefois, il est possible de publier des articles en allemand lorsqu'ils présentent un intérêt notable, par exemple s'ils concernent la recherche sur les régions bâloise et bernoise. Les publications en langue étrangère sont toutefois négociées au préalable avec le comité de rédaction.

**Grandeur des articles:** une étude originale comptera entre 3 et 7 pages maximum, un compte rendu de 1 à 2 pages maximum, et les notes ou autres observations ne dépasseront pas 2 à 3 pages, notes infrapaginales comprises. Une page comportera 2'300 caractères, espaces et notes comprises. Un article pourra contenir des illustrations ou des graphiques, en noir-blanc, en nombre toutefois limité et négocié avec le comité de rédaction.

**Livraison:** les textes seront livrés par courrier électronique dans le délai imparti. Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser une contribution qui arriverait en retard. L'auteur.e livre aussi une courte biographie de sa personne (parcours succinct, activité actuelle et quelques publications) ainsi qu'un bref résumé de sa contribution (de 5 à 10 lignes pour les études originales seulement). Le CEH s'engage à lui remettre au minimum un exemplaire de la publication. D'autres exemplaires pourront être obtenus au besoin dans un nombre limité à discuter.

**Propositions spontanées:** Des propositions d'articles peuvent être soumises en tout temps au comité de rédaction qui s'efforcera de les publier dans la mesure du possible s'ils répondent aux exigences fixées ci-dessus.

**Contact:** *coordonnées de la personne prenant en charge la LICEH*